

CHSCT Spécial Faculté des Sciences du Sport

Compte Rendu du 6 septembre 2022

Membres présents : François Cottin, Nathalie Jacob-Righini, Norine Coussot, Marianne Boivin, Docteur Martine Berthier, Gaëlle Giraudier, Sophie Michel, Yann Beudaert, Patrick Colas, Christel Gutmann

Ouverture de la Séance à 9h10

Ordre du jour :

- Approbation du CR séance du 19 avril 2022
- Lecture des registres de sécurité
- Organisation et mise en place déménagement au bâtiment 425
- Point sur le nombre de représentants du personnel
- Questions diverses

1/ Approbation du CR du CHSCT du 19 avril 2022 (Annexe 1)

Le compte rendu du CHSCT du 19 avril 2022 est approuvé à l'unanimité des représentants du personnel présents.

2/ Lecture des registres de sécurité

Une altercation entre une gestionnaire pédagogique et la responsable pédagogique a été notée au bâtiment 335. Nathalie Jacob-Righini a reçu la gestionnaire ; un point a été fait et il a été proposé une réunion avec la DDGS et les responsables pour repartir sur de bonnes bases et rétablir de bonnes relations professionnelles.

Bt 310 : Absence de poignée sur la porte d'entrée des vestiaires hommes avec risque d'enfermement. L'information a été transmise au responsable technique qui se charge d'intervenir.

Bt 331 et 225 : Rien à signaler.

Le registre du bâtiment 470 n'a pas été remis à sa place. Il ne mentionnait aucun incident.

3/ Organisation et mise en place déménagement au bâtiment 425

François Cottin confirme que le déménagement au Bt 425 est bien prévu pendant les vacances de Noël. Il rappelle qu'il s'agit d'un projet de longue date qui consiste en la rénovation d'un ancien bâtiment des mathématiques, qui sera partagé avec la Faculté Jean Monnet (DEG). Ces derniers ont prévu leur déménagement pendant les vacances de la Toussaint.

Nathalie JR précise que la direction attend que M. Latreille confirme que la Faculté des Sciences du Sport garde bien à sa disposition l'ensemble de ses salles du Bt 470 jusqu'aux vacances de Noël.

Le service de scolarité s'est réuni plusieurs fois afin de déterminer ses besoins, notamment en termes de mobilier puisqu'il avait été décidé qu'un mobilier neuf serait acheté pour équiper les nouveaux bureaux. La livraison de l'ensemble devrait être livrée dans les temps.

Les personnels administratifs se sont positionnés dans les différents bureaux.

Nathalie JR attire l'attention sur le fait que le fonctionnement va être complexifié pour le service scolarité, pour les enseignants et la direction, notamment en l'absence de responsable de scolarité. D'autant plus qu'il n'y aura pas ou très peu d'enseignants en permanence dans ce nouveau bâtiment hormis lors des enseignements.

François Cottin fait remarquer en effet, qu'aucun enseignant, dans le cadre du GT enseignants, n'a manifesté le souhait de déménager au bâtiment 425, ce qui est une remise en cause des objectifs premiers. Il pense qu'au fil du temps, les enseignants s'installeront malgré tout dans ce nouveau bâtiment.

Avis n°1

Les représentants du personnel (RP) membres du CHSCT spécial STAPS de l'Université Paris Saclay alertent sur les risques psycho-sociaux liés à un déménagement et les flous organisationnels qui l'accompagnent et préconisent que :

- *un rétroplanning avec les échéances de ce déménagement soit communiqué à l'ensemble des personnels lors d'un conseil d'enseignement spécifique : qui déménage, quand et dans quelles conditions, comment est réaménagé le 335 ?*
- *les lieux des différentes formations (licence, master des deux Graduate Schools) et le matériel disponible dans les salles et les bureaux soient précisés en particulier pour les Master MEEF ;*
- *les travaux bruyants n'aient pas lieu en même temps que des enseignements (470, 425 notamment).*

Avis n°2

Les représentants du personnel (RP) membres du CHSCT spécial STAPS de l'Université Paris Saclay demandent à ce que la direction intervienne auprès du patrimoine, qui avait déjà été alerté lors du CHSCT Spécial STAPS du 18 juin 2019, pour que soit réellement étudiées et prises en compte les possibilités de se garer sur des parkings pour les personnels et les étudiants au bâtiment 425 et au COUM.

Avis n°3

Les représentants du personnel (RP) membres du CHSCT spécial STAPS de l'Université Paris Saclay alertent sur les risques de conflits entre personnels à propos des conditions d'utilisation du COUM (Centre Omnisport Universitaire Mutualisé) pour les différents usagers. Ils préconisent qu'un comité de gestion et de réservation arbitre les éventuels conflits et fasse respecter une priorité sur les formations en STAPS.

Avis n°4

Les représentants du personnel (RP) membres du CHSCT spécial STAPS de l'Université Paris Saclay alertent sur l'état de tension dans lequel la rentrée est effectuée de par notamment l'absence de personnels (personnel administratif en charge des réservations de salles, responsable de scolarité, personnels techniques, ...).

François Cottin rappelle que dans la deuxième tranche de la livraison des travaux Renovalò, il est demandé que l'aile Est soit réservée pour les Masters MEEF et la graduate school EFE.

En attendant, la direction n'a pas de précision sur les espaces qui leur seront attribués.

Pour les cours de Licences et Master, les salles du bâtiment 425 ne suffiront pas et il sera toujours nécessaire de réserver des salles de la Faculté des Sciences d'Orsay.

Concernant les problèmes de stationnement, que ce soit sur le plateau ou dans la vallée, aucune solution n'est pour le moment proposée.

Nathalie JR a appris que le Service Mobilité travaille actuellement sur un plan de l'ensemble des parkings appartenant à l'université disponibles sur le plateau et la vallée.

De plus en plus de parking sont réservés aux étudiants moyennant un abonnement payant.

Les avis sont votés à l'unanimité des représentants du personnel présents.

4/ Point sur le nombre de représentants du personnel

Nathalie JR explique que la direction a reçu une information en provenance de la directrice des ressources humaines, suite à un Comité Technique lors duquel a été remis en phase le nombre de représentants des personnels au CHSCT par rapport au nombre de personnel de la composante. Il s'avère qu'en comparaison avec les autres composantes, la F2S est légèrement en deçà du nombre de représentants des personnels.

Il est demandé au membre du CHSCT de la F2S de s'interroger sur un passage de 3 à 4 représentants au CHSCT.

Marianne Boivin rappelle qu'avec la mise en place des Formations Spécialisées, suite à la mise en place du CSA (élections en fin d'année), et compte tenu de l'effectif de la composante, la réglementation prévoit au maximum 5 représentants alors que le CHSCT de la Faculté des Sciences du Sport n'en compte que 3. En comparaison, l'IUT de Sceaux qui comprend à peu près le même nombre de personnel, conserve 4 représentants. Il avait été proposé que la F2S conserve ses 3 représentants mais lors du dernier CT, il a été décidé que la F2S s'aligne sur l'IUT de Sceaux. Elle attire l'attention sur les problèmes que la F2S a toujours rencontré pour trouver des représentants du personnel et sur la difficulté par la suite, d'obtenir systématiquement le quorum.

Soit la proposition du CT est acceptée et le nombre de représentant des personnels passe à 4, soit le conseil décide de rester à 3 représentants mais la question devra être rediscutée par les représentants du personnel qui siégeront à la Formation Spécialisée.

La décision devra être prise en janvier 2023.

La séance est levée à 10h15

Le Président du CHSCT spécial STAPS
François Cottin

Université Paris-Saclay
Doyen de la Faculté des Sciences du Sport
François COTTIN

La secrétaire du CHSCT spécial STAPS
Sophie Michel



La secrétaire administrative du CHSCT spécial STAPS
Nathalie JACOB-RIGHINI

Université Paris-Saclay
Déléguée de la Directrice Générale des Services
pour la Faculté des Sciences du Sport
Nathalie JACOB-RIGHINI

